

Décret exécutif n° 22-41 du 13 Jomada Ethania 1443 correspondant au 16 janvier 2022 modifiant le décret exécutif n° 19-336 du 11 Rabie Ethani 1441 correspondant au 8 décembre 2019 portant intégration des bénéficiaires des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle et à l'insertion sociale des diplômés.

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale,

Vu la Constitution, notamment ses articles 112-5° et 141 (alinéa 2) ;

Vu le décret présidentiel n° 21-275 du 19 Dhou El Kaâda 1442 correspondant au 30 juin 2021 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le décret présidentiel n° 21-281 du 26 Dhou El Kaâda 1442 correspondant au 7 juillet 2021, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 19-336 du 11 Rabie Ethani 1441 correspondant au 8 décembre 2019 portant intégration des bénéficiaires des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle et à l'insertion sociale des diplômés ;

Décrète :

Article 1er. — Les dispositions de l'article 3 du décret exécutif n° 19-336 du 11 Rabie Ethani 1441 correspondant au 8 décembre 2019 portant intégration des bénéficiaires des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle et à l'insertion sociale des diplômés, sont modifiées comme suit :

« Art. 3. — L'intégration des bénéficiaires cités à l'article 2 ci-dessus, s'étale sur les années 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023 et s'effectue sur les postes budgétaires réservés à cet effet ».

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 13 Jomada Ethania 1443 correspondant au 16 janvier 2022.

Aïmene BENABDERRAHMANE.

DECISIONS INDIVIDUELLES

Décret présidentiel du 2 Jomada Ethania 1443 correspondant au 5 janvier 2022 mettant fin à des fonctions à la direction générale du domaine national au ministère des finances.

Par décret présidentiel du 2 Jomada Ethania 1443 correspondant au 5 janvier 2022, il est mis fin aux fonctions à la direction générale du domaine national au ministère des finances, exercées par MM. :

- Redouane Khalfaoui, directeur des domaines ;
 - Hamid Ibsaïne, sous-directeur des opérations immobilières ;
- appelés à exercer d'autres fonctions.



Décret présidentiel du 2 Jomada Ethania 1443 correspondant au 5 janvier 2022 mettant fin aux fonctions du contrôleur général des finances à l'inspection générale des finances au ministère des finances.

Par décret présidentiel du 2 Jomada Ethania 1443 correspondant au 5 janvier 2022, il est mis fin aux fonctions de contrôleur général des finances chargé du contrôle, de l'audit, de l'évaluation et de l'expertise des entités relevant des secteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de l'éducation et de la formation, de la santé, des affaires sociales et de la solidarité nationale, de la culture, de la communication, des affaires religieuses, de la jeunesse et des sports, des moudjahidine, du travail et de l'emploi à l'inspection générale des finances au ministère des finances, exercées par M. Lies Khelifati, admis à la retraite.

Décret présidentiel du 2 Jomada Ethania 1443 correspondant au 5 janvier 2022 mettant fin à des fonctions à l'inspection générale des finances au ministère des finances.

Par décret présidentiel du 2 Jomada Ethania 1443 correspondant au 5 janvier 2022, il est mis fin aux fonctions à l'inspection générale des finances au ministère des finances, exercées par Mmes. :

- Farida Ghezali, directrice d'études ;
- Latifa Chalah, chargée d'inspection ;

admisses à la retraite.



Décret présidentiel du 2 Jomada Ethania 1443 correspondant au 5 janvier 2022 mettant fin aux fonctions d'un sous-directeur à l'ex-ministère de l'intérieur et des collectivités locales.

Par décret présidentiel du 2 Jomada Ethania 1443 correspondant au 5 janvier 2022, il est mis fin aux fonctions de sous-directeur des opérations électorales à l'ex-ministère de l'intérieur et des collectivités locales, exercées par M. Farid Chahitelma, appelé à réintégrer son grade d'origine.